

CMP 2006 - POUVOIRS ADJUDICATEURS – OBLIGATIONS DE PUBLICITE

Accord-cadre et marché de Travaux

SEUILS		4 000 €HT	90 000 €HT	206 000 €HT	5 150 000 €HT
MODALITES DE PUBLICITE	Etat et collectivités territoriales	PUBLICITE ADAPTEE	PUBLICITE OBLIGATOIRE (modèle national obligatoire ³): BOAMP ¹ OU JAL ² + si nécessaire, presse spécialisée	PUBLICITE OBLIGATOIRE : BOAMP ¹ (modèles européens obligatoires ⁴) OU JAL ² + si nécessaire, presse spécialisée (modèle national obligatoire ³)	PUBLICITE OBLIGATOIRE : BOAMP ¹ (modèles européens obligatoires ⁴) ET JOUE ⁵ (modèles européens obligatoires ⁴) + le cas échéant, publicité complémentaire (modèle national obligatoire ³)

Accord-cadre et marché de Fournitures et de Services

SEUILS		4 000 €HT	90 000 €HT	133 000 €HT	206 000 €HT
MODALITES DE PUBLICITE	Etat	PUBLICITE ADAPTEE	PUBLICITE OBLIGATOIRE (modèle national obligatoire ³): BOAMP ¹ OU JAL ² + si nécessaire, presse spécialisée	PUBLICITE OBLIGATOIRE : BOAMP ¹ (modèles européens obligatoires ⁴) ET	
	Collectivités territoriales			JOUE ⁵ (modèles européens obligatoires ⁴) + le cas échéant, publicité complémentaire (modèle national obligatoire ³)	
	Etat et collectivités territoriales	PUBLICITE ADAPTEE POUR LES SERVICES RELEVANT DE L'ARTICLE 30			

¹ Bulletin officiel des annonces des marchés publics

² Journal habilité à recevoir des annonces légales

³ Annexé à l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie du 28 août 2006 pris en application du code des marchés publics et fixant les modèles d'avis pour la passation et l'attribution des marchés publics et des accords-cadres (NOR : ECOM0620015A)

⁴ Annexés au règlement (CE) n° 1564/2005 de la Commission du 7 septembre 2005 établissant les formulaires standard pour la publication d'avis dans le cadre des procédures de passation de marchés publics conformément aux directives 2004/17/CE et 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil

⁵ Journal officiel de l'Union européenne